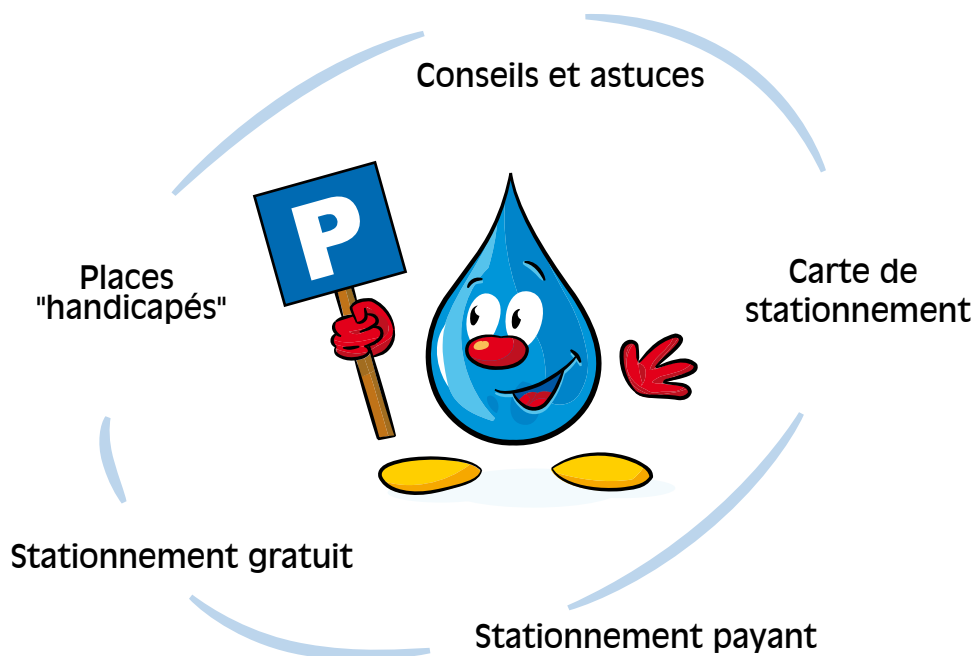


Stationnement, suivez le guide !



Le plan de stationnement de la Ville de Niederbronn-les-Bains tient compte de la topographie mais aussi de la préservation de la qualité de vie. Les espaces consacrés au stationnement ont été redéfinis dans le cadre du Projet de Ville.

Le plan de stationnement en centre ville



Places "handicapés"

15 places sont réservées aux personnes handicapées (GIG/GIC). Le stationnement illicite sur ces places est sanctionné d'une amende de 135 €



Parkings gratuits
400 places



Parkings payants
185 places
0,20 € la 1/2 heure

Pour tout renseignement, contactez la Police Municipale au 03 88 80 89 86.

La carte de stationnement

Cette carte magnétique vous est offerte par la Ville de Niederbronn-les-Bains. Très pratique, vous pouvez l'utiliser pour payer le stationnement sur tous les horodateurs de la ville et la recharger sur ces appareils jusqu'à 15 €. La carte de stationnement vous permet de bénéficier chaque jour de 20 minutes de stationnement gratuit.

← CARTE DE STATIONNEMENT

20 minutes gratuites par jour

Le stationnement malin au centre ville !

Les conseils et astuces d'Albin pour se garer facilement !



Pour se rendre à l'Hôtel de Ville :

Le parking de la Mairie situé rue du marché permet d'accéder facilement à la place de l'Hôtel de Ville. Mairie, Service Technique, Office du Tourisme, Trésor Public, vous y êtes en quelques pas !

Pour faire une course :

Les emplacements payants situés rue du Général de Gaulle et rue de la République permettent de stationner au plus près des commerces.

Pour aller au Casino :

Les parkings Jean Marchi et Impasse de la Fontaine sont situés à proximité. Bien éclairés, vous pouvez y stationner sans souci, même la nuit !

Pour se rendre au marché hebdomadaire le vendredi matin :

A deux pas du centre ville, les parkings Jean Marchi, du Bureau Central et du Golf vous permettent de vous garer sans stress et de rejoindre le marché situé sur la place des Thermes et la Place du Bureau Central.

Pour aller à La Poste :

Le parking St Jean (22 places) et le parking Ste Catherine (54 places) permettent d'accéder rapidement à différents services administratifs : Poste, Communauté de Communes, CPAM, etc.



Une boîte aux lettres de la Poste est à la disposition des automobilistes en "Drive in" à côté du parking St Jean.



Pour limiter les encombrements, faciliter la circulation et éviter les conflits, il est dans l'intérêt de tous de respecter les places marquées au sol, sous peine de verbalisation. Les trottoirs pavés sont réservés aux piétons ! Attention à ne pas gêner le passage de bus, des véhicules de secours et des camions d'enlèvement des ordures ménagères. Merci pour votre compréhension.